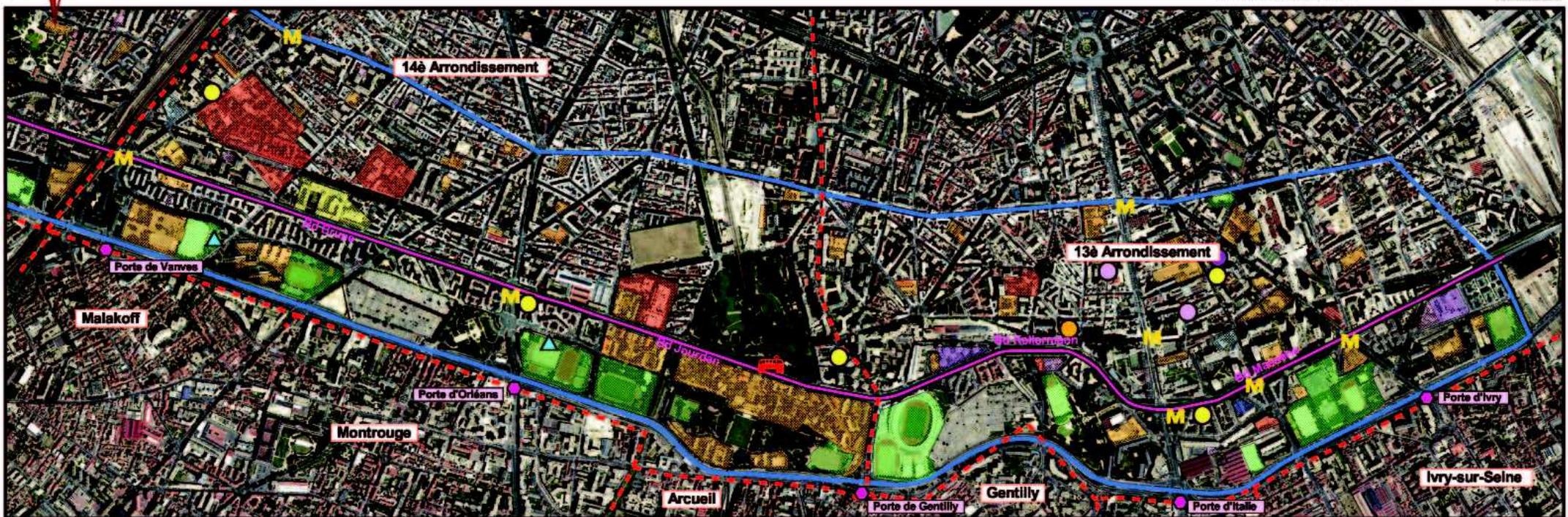
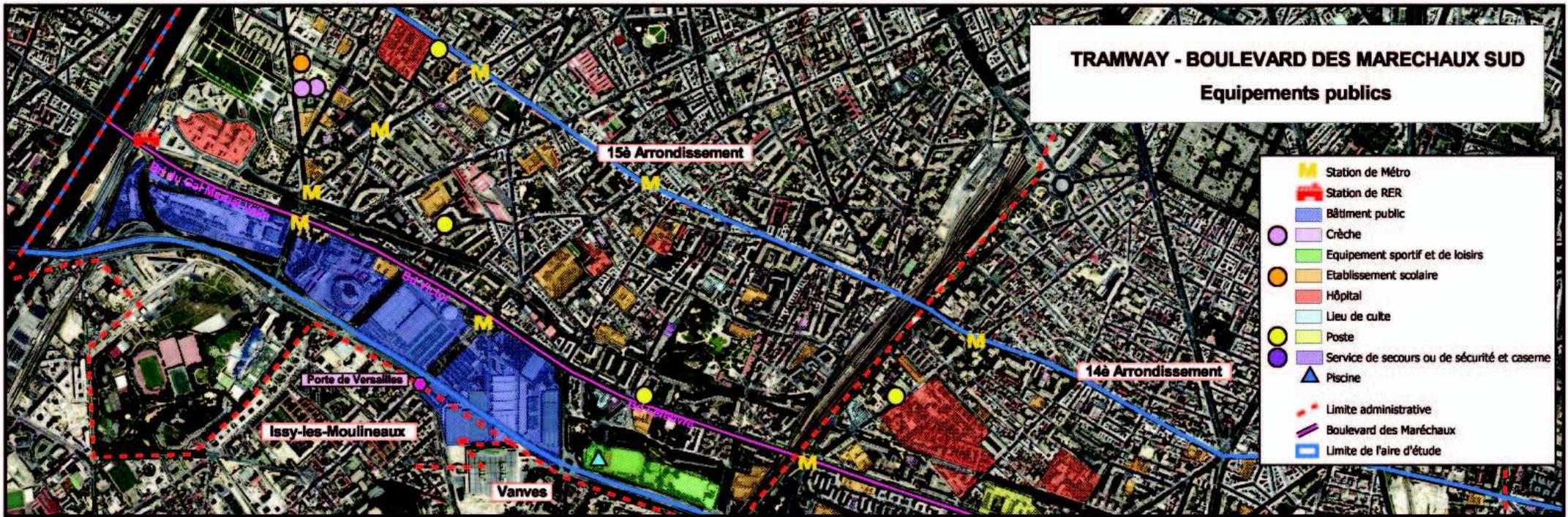


3.5.	PRINCIPAUX EQUIPEMENTS PUBLICS ET DE LOISIRS – TOURISME.....	65
3.5.1	<i>Les services publics de proximité.....</i>	65
3.5.2	<i>Les équipements culturels et de loisirs.....</i>	65
3.5.3	<i>Les équipements scolaires.....</i>	65
3.5.4	<i>Les équipements sanitaires et sociaux.....</i>	66
3.6.	PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL ET SITES ARCHEOLOGIQUES.....	66
3.6.1	<i>Les Monuments historiques.....</i>	66
3.6.2	<i>Les sites inscrits ou classés.....</i>	70
3.6.3	<i>L'archéologie.....</i>	72
3.7.	PERCEPTIONS PAYSAGERES.....	74
3.7.1	<i>Paysages des Boulevards des Maréchaux.....</i>	74
3.7.2	<i>Contraintes fonctionnelles liées au site.....</i>	75
3.8.	OCCUPATION DU SOUS-SOL : LES RESEAUX.....	78
3.9.	PROJETS URBAINS.....	87

TRAMWAY - BOULEVARD DES MARECHAUX SUD

Equipements publics



3.5. PRINCIPAUX EQUIPEMENTS PUBLICS ET DE LOISIRS – TOURISME

L'anneau compris entre la petite ceinture ferroviaire et le boulevard périphérique se présente aujourd'hui comme un territoire attractif à l'échelle régionale, nationale et internationale générant un flux de déplacements importants avec de fortes pointes de trafic.

La zone d'étude regroupe un nombre important d'équipements publics dont la vocation et l'attractivité sont variables. En effet, cette zone a présenté, lorsque l'enceinte de Thiers a été rasée dans les années 1920, de vastes terrains vierges propices à la construction de tels ouvrages. Tous les types d'équipements sont présents :

- Les services publics de proximité
- Les équipements culturels et de loisirs
- Les équipements scolaires
- Les équipements sanitaires et sociaux

Certains de ces équipements ont un rayonnement international.

3.5.1 Les services publics de proximité

Les services de proximité pour la population sont répartis sur l'ensemble de la zone d'étude : mairies, postes de police, bureaux de poste, lieux de culte et cimetières (Cimetière Parisien de Montrouge, cimetière de Gentilly, ...) sont largement représentés le long des boulevards des Maréchaux ou à proximité immédiate.

3.5.2 Les équipements culturels et de loisirs

Les équipements sportifs sont situés pour la plupart au sud du boulevard des Maréchaux, au sein de l'anneau délimité par cette voie et le boulevard périphérique. Ces équipements sont également très nombreux :

- dans le 15^{ème} arrondissement : les centres sportifs La Plaine et Charles Rigoulot,
- dans le 14^{ème} arrondissement : les centres sportifs Didot, Elizabeth, Jules Noël ainsi que les stades est et ouest de la Cité Universitaire,
- dans le 13^{ème} arrondissement : les centres sportifs Docteur Bourneville Kellermann, Georges Carpentier, Poterne des Peupliers ainsi que les stades Sébastien Charléty et Tour à Parachute,

La plupart de ces centres regroupent différents équipements sportifs (piscines, gymnase, tennis...) dont la fréquentation est importante.

Au niveau de la couronne, on trouve également des bouledromes (bouledromes des squares Victor, les Gones...) ainsi que des centres d'animation (Brancion, l'espace Cévennes, Marc Sangnier, Poterne des Peupliers).

Plusieurs grands espaces verts, d'une superficie supérieure à 40 000 m², sont présents à proximité. Ils attirent le week-end plusieurs milliers de promeneurs et visiteurs. Un chapitre est consacré à leur description.

Des équipements sportifs, d'expositions et de spectacles, qui accueillent des manifestations sportives internationales, des salons de renommée mondiale (Mondial de l'Automobile, Salon de l'Agriculture...) ou des chanteurs venus du monde entier, donnent un rayonnement international à ce secteur d'étude. Ces principaux équipements qui drainent des foules importantes sont :

- le Parc des Expositions de la Porte de Versailles ou Paris Expo, le Palais des Sports et l'Aquaboulevard de Paris dans le 15^{ème},
- la cité Internationale Universitaire de Paris dans le 14^{ème},
- la Halle Georges Carpentier et le Stade Sébastien Charléty dans le 13^{ème},

3.5.3 Les équipements scolaires

Les équipements scolaires sont très largement représentés dans l'aire d'influence du tramway. Ainsi sont présents :

- dans le 15^{ème} arrondissement : les collèges André Citroën et Modigliani, le lycée technique Louis Armand, l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA), l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art,

- dans le 14^{ème} arrondissement : le collège François Villon, le lycée général technique François Villon, le lycée technologique Raspail, une annexe de l'Ecole Normale Supérieure et la cité universitaire, l'Ecole Professionnelle Supérieure d'Arts Graphiques et d'Architecture de la Ville de Paris (EPSAAVP),
- dans le 13^{ème} arrondissement : les collèges Camille Claudel et Evariste Galois, le lycée professionnel Barrault, le lycée technique G. Bachelard, le Centre d'Informations et d'Orientations P. Bourget, le lycée privé Yabné.

Par ailleurs côté banlieue, situées également dans l'aire d'influence, il convient de noter la présence de l'Ecole Nationale de Statistique et l'Université de Paris V à Malakoff, l'Ecole Normale Supérieure et la Faculté Dentaire de Montrouge.

3.5.4 Les équipements sanitaires et sociaux

Plusieurs hôpitaux et centres de soins publics et privés sont installés dans la zone de desserte du tramway, les plus importants sont : l'Hôpital Européen Georges Pompidou dans le 15^{ème} arrondissement, l'Hôpital Broussais, ou l'Hôpital Saint Joseph dans le 14^{ème} arrondissement et le Centre Hospitalier Universitaire Bicêtre au Kremlin Bicêtre. Les principaux établissements privés sont la Fondation de l'Institut de puériculture, Notre-Dame du Bon Secours, la Clinique Sainte Geneviève, la clinique Sarrette, l'Institut Mutualiste Montsouris dans le 14^{ème} arrondissement, l'Hôpital des Peupliers et le Centre médico-chirurgical de la Porte de Choisy dans le 13^{ème} arrondissement. Leur aire d'attraction est plus ou moins importante selon les spécialités médicales pratiquées.

Des équipements sanitaires liés à la petite enfance (crèches, centre de protection maternelle et infantile...) jalonnent le parcours. Le principal d'entre eux est la crèche localisée Boulevard Kellermann.

3.6. PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL ET SITES ARCHEOLOGIQUES

Le patrimoine humain recensé sur la zone d'étude est particulièrement riche.

Nombreux sont en effet les monuments et sites historiques qui portent encore le témoignage de la richesse historique et patrimoniale de Paris.

3.6.1 Les Monuments historiques

Les sites classés par la loi du 2 mai 1930 constituent des contraintes fortes au regard de toutes nouvelles opérations d'aménagement, y compris routier. La plupart des travaux envisagés sont soumis à autorisation du Ministère de l'Environnement. Au titre de cette loi, l'ensemble du territoire est situé en site inscrit par décret du 19 septembre 1992. Cette protection est renforcée en tant que de besoin par le classement de certains sites. Les monuments historiques bénéficient d'un périmètre de protection réglementaire de 500 mètres au sein duquel toute construction est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Dans la zone d'étude, quatre **Monuments historiques ont fait l'objet d'un classement.**

Sur la partie localisée au sein du XV^{ème} arrondissement, les bâtiments de l'Institut Pasteur ont été classés le 13 novembre 1981. Ces bâtiments, localisés au 25 de la rue du Docteur Roux, datent de 1888 et comprennent un ensemble remarquable composé d'une crypte, d'une bibliothèque et d'un musée.

Dans le XIV^{ème} arrondissement, 2 Monuments historiques font l'objet d'un classement :

- l'église Notre-Dame-du-Travail, située dans la rue Vercingétorix a été classée le 15 juillet 1976, pour son intérieur remarquable,
- le pavillon Suisse, œuvre du célèbre architecte Le Corbusier, a été classé le 16 décembre 1986. Ce dernier est localisé au sein même de la cité Universitaire de Paris au 7 du boulevard Jourdan.

Dans le 13^{ème} arrondissement, aucun Monument historique classé n'a été dénombré.

Dans la partie de la zone d'étude dépendante du département des Hauts-de-Seine, il existe également un monument ayant fait l'objet d'un classement. Il s'agit d'une maison du Peuple. Cet édifice, situé entre les 39 et 41 du boulevard du Général - Leclerc à Gentilly, a été classé le 30 décembre 1983.

Les **monuments inscrits sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques** sont nettement plus nombreux sur la zone d'étude. On en recense 41.

Sur la partie comprise dans le XV^{ème} arrondissement, 18 Monuments historiques appartenant à cette classification ont été repérés :

- L'église Saint-Christophe de Javel, ainsi que les façades et toitures des bâtiments annexes du centre paroissial ont été inscrits le 15 janvier 1965;
- Des bâtiments de l'Institut Pasteur comportant notamment, le bâtiment de la direction et ceux de l'Hôpital. Ces bâtiments, du début du XIX^e, siècle ont été inscrits le 13 novembre 1981 ;
- L'accès au métropolitain de la Station Pasteur a été inscrit le 29 mai 1978, C'est une œuvre de Guimard ;
- La devanture d'une boucherie située au 4 de la rue d'Alleray a été inscrite le 23 mai 1984 ;
- La devanture et le décor intérieur d'une boulangerie, située au 108 de la rue Blomet, ont été inscrits le 23 mai 1984 ;
- La devanture et décor intérieur d'une boulangerie, située au 24 de la rue du Commerce, ont été inscrits le 23 mai 1984 ;
- La devanture d'une boucherie, localisée au 178 de la rue de la Convention, a été inscrite le 23 mai 1984 ;
- Le bâtiment en rotonde dit "La Ruche" situé à proximité des abattoirs de Vaugirard, au 2 du passage Dantzig, a été inscrit le 19 janvier 1972 ;
- Le décor intérieur d'une boulangerie située dans la rue Dutot a été inscrit le 23 mai 1984 ;

- La devanture et l'intérieur d'une crémèrie situé au 10 de la rue Lecourbe ont été inscrits le 23 mai 1984 ;
- La devanture d'une crémèrie, située au 124 de la rue Saint-Charles, a été inscrite le 23 mai 1924 ;
- Le décor intérieur d'un café-bar localisé au 354 bis de la rue Vaugirard, a été inscrit le 23 mai 1984 ;
- La chapelle et le dortoir de l'ancien collège de l'Immaculée Conception situé dans un angle à la jonction de la rue de Vaugirard et du Boulevard Victor, ont été inscrits le 2 octobre 1990 ;
- L'ancienne résidence-Telier construite en 1932, par Maillet-Stevens pour le peintre-verrier Louis Barillet a été inscrite le 7 juin 1993. Elle se situe au 15 du Square Vergennes ;
- Un immeuble situé au 3 du boulevard Victor a été inscrit le 12 juin 1986 ;
- Le laboratoire de la Marine situé au 8 du boulevard Victor à proximité du Ministère de la Défense a été inscrit le 7 décembre 1965 ;
- Un ensemble de façades et toitures au 69 de la rue Violet et au 1 de la rue du Commerce, a été inscrit le 21 juin 1993 ;
- L'ancien pavillon Violet (caserne de pompiers) localisé au 6 de la place Violet, a été inscrit le 15 septembre 1993.

Dans le XIV^{ème} arrondissement, 15 Monuments historiques font l'objet d'une inscription :

- La façade et les toitures de l'église Notre-Dame-du-Travail ont été inscrites le 15 juillet 1976 ;
- 4 panneaux en céramique placés aux troisième et quatrième étages de part et d'autre du pan coupé à l'angle des rues d'Alésia et des Plantes, ont été inscrits le 24 septembre 1992 ;

TRAMWAY - BOULEVARD DES MARECHAUX SUD

Carte du Patrimoine

